

Tableau des effectifs du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Réactualisation du tableau des effectifs du Parc naturel régional
à compter du 01/03/2022

Cadre ou emploi	Catégorie	Effectif autorisé par le CS (temps complet ou temps non-complet)	ETP (Taux occupation des emplois)	Pourvus				Non pourvus	Observations
				Titulaire/stagiaire fonction publique	CDI	CDD			
						Nombre	Motif		
DIRECTION									
Directeur des Établissements publics de 10 à 20000 habts	Fonctionnelle	1	1	1					Un seul des trois postes à vocation à être réellement occupé en fonction de la position statutaire de l'intéressé(e) – Depuis le 1 ^{er} déc 21, poste pourvu par détachement sur emploi fonctionnel
Attaché hors classe	A	1	0					1	
Ingénieur principal	A	1	0	1 (Poste support au détachement sur emploi fonctionnel)					
POLE PILOTAGE ET STRATÉGIE									
FILIÈRE CULTURELLE									
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	1	1	1					Chargé de mission « mobilisation & exemplarité »
FILIÈRE TECHNIQUE									
Ingénieur principal	A	2	1	1				1	Pourvu : Chargé de mission « Géomatique – SI » Vacant : Chargé de mission « Transition »
Ingénieur	A	1	0				Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984	1	Poste créé le 18/01/2022 en contrat de projet pour « la requalification de la Tourbière de Baupte »
POLE BIODIVERSITÉ ET RESSOURCES EN EAU									
FILIÈRE ANIMATION									
Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} cl	C	1	0				Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984	1	Emploi non permanent (Contrat de projet) pour animation EEDD sur RNN
FILIÈRE CULTURELLE									
Conservateur territorial du patrimoine	A	1	1		1				Conservatrice de la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1		1				Conservateur de la RNN de Beauguillot

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20220315-TAB_EFFECTIFS-AU
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

FILIÈRE TECHNIQUE									
Ingénieur principal	A	1	1	1					Responsable/pôle biodiversité et ressources en eau
Ingénieur	A	3	3		1	2	Emploi permanent : Art 3-3 2° loi n°84-53 du 26/01/1984 Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984		CDI : « Chargé du patrimoine naturel (Natura 2000) » CDD : « Chargée de mission élevage et zone humide » Contrat de projet : « Chargée animation, bassin versant, littoral et qualité de l'eau »
Technicien ppal 1 ^{ère} cl	B	1	1	1					Chargé des suivis scientifiques RNN de Beauguillot
Technicien ppal 2 ^{ème} cl	B	1	1	1					Gestionnaire du site ENS Ponts d'Ouve, animateur nature
Technicien	B	2	2			2	Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984		Contrats de projet : - Chargée de mission zones humides et milieux aquatique - Animatrice site ENS Ponts d'Ouve
Adjoint technique	C	2	2	2					Agent d'entretien du site de l'ENS Ponts d'Ouve Agent d'entretien des espaces de la RNN de Beauguillot
POLE ACCUEIL, VALORISATION ET SENSIBILISATION									
FILIÈRE ADMINISTRATIVE									
Attaché territorial	A	1	0					1	Chargé(e) de communication / Poste gelé en attente révision Charte et évolution organisationnelle
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	C	1	0.80	1					Assistante de communication et création graphique
FILIÈRE ANIMATION									
Adjoint d'animation ppal 2 ^{ème} cl	C	1	1	1					Chargé de projet éducatif, EDD, accueil, animation
Adjoint d'animation	C	0,57	0,57			0.57	Emploi non-permanent : Art 3.I 1° loi n°84-53 du 26/01/1984		Emploi non permanent : Chargée d'accueil MDP (accroissement temporaire d'activité 20h/35h)
FILIÈRE CULTURELLE									
Attaché territorial de conservation du patrimoine	A	1	0.80		1				Chargé d'information, de la presse et de la mobilisation du public
Adjoint du patrimoine ppal 2 ^{ème} cl	C	1	1	1					Responsable accueil et animation MDP
Adjoint du patrimoine	C	1	1			1	Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984		Chargée d'accueil MDP
POLE AMÉNAGEMENT, CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT									
FILIÈRE CULTURELLE									
Adjoint du patrimoine ppal 2 ^{ème} cl	C	1	1	1					Chargé de mission tourisme durable

FILIÈRE TECHNIQUE										
Ingénieur principal	A	1	1	1					Responsable/pôle aménagement, développement et cadre de vie	
Ingénieur	A	2	1.8	1			1	Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984	Chargé de mission éco-matériaux et éco-construction Contrat de projet : Chargé de mission révision Charte	
Technicien	B	2	2	1			1	Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984	Chargé de l'itinérance, de la valorisation des patrimoines et de la publicité Technicien Bocage	
POLE RESSOURCES										
FILIÈRE ADMINISTRATIVE										
Attaché territorial	A	1	0						1	Poste gelé en attente d'évolution organisationnelle sur fonction financière (nota : mutualisation avec le Parc des Boucles de la Seine)
Rédacteur territorial ppal 2 ^{ème} cl	B	2	2	2						Responsable administratif et juridique Chargée de gouvernance
Rédacteur territorial ppal 2 ^{ème} cl	B	1	1				1	Art 3-3 2° loi n°84-53 du 26/01/1984		Adjoint au RAJ
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	C	2	1.90	1				Emploi non-permanent : Art 3.II loi n°84-53 du 26/01/1984	1	Assistante de Direction Gestionnaire RH
Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} cl	C	2	2	2						Gestionnaire budgétaire et comptable Assistante comptable et administrative
Adjoint administratif	C	1	0					Emploi non-permanent : Art 3.I loi n°84-53 du 26/01/1984	1	Chargé d'inventaire (accroissement temporaire d'activité)
FILIÈRE TECHNIQUE										
Adjoint technique	C	1	1	1						Agent d'entretien des locaux
Postes permanents non ciblés ou support à des actes GRH et poste hors cadre										
Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} cl	C	1	0						1	Poste vacant depuis plus de 3 ans
Animateur ppal 1 ^{ère} cl	B	1	0						1	Poste support d'un CLD
Technicien	B	1	0						1	Poste vacant suite à une promotion interne
Ingénieur	A	4	1	1					3	2 postes vacants suite à des mobilités, un poste vacant suite à une promotion interne et un agent en disponibilité de droit.
TOTAL GLOBAL		49.57	33.87	23		4	8.57		14	